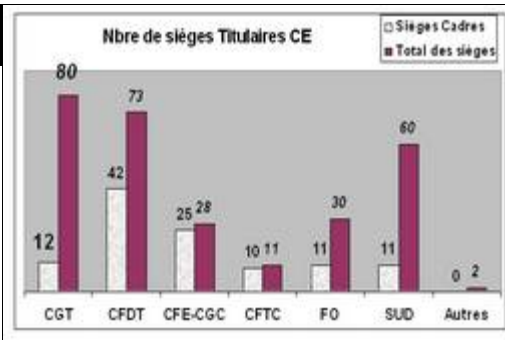


Un message fort adressé par les salariés à la CGT !

Avec 26,41% des voix et 80 élus titulaires aux élections des comités d'établissement, La CGT reste la première organisation syndicale dans l'UES France Télécom/ Orange. Avec 21.95% , la CFDT progresse de 1,44 aux CE et talonne maintenant SUD (22.55%) pour la 2^{ème} place. Si FO et la CFTC restent stables, la CGC enregistre une progression qui semble essentiellement due au fait qu'elle présentait des candidats dans la totalité des CE, dans tous les collèges et qui plus est avec l'UNSA. Ce scrutin a eu lieu dans un contexte de poursuite de la transformation en profondeur du salariat qui n'est pas sans peser sur les résultats. C'est avec 4000 cadres de moins entre 2007 et 2009 dû aux effets du plan Next/Act, que s'est déroulée cette élection. Il faut le constater le salariat cadre a profondément muté, il est aujourd'hui composé de 24 007 fonctionnaires dont les CFC et de 19 878 cadres de droit privé. la CGT chez les cadres obtient 13.58% soit moins 0.58, avec des contrastes marqués selon les Directions Territoriales ou les Divisions Nationales. La participation cadre au vote n'a pratiquement pas faibli, 73,11% contre 74,72% en 2007, bien que l'orchestration de la direction, qui organisait les votes par correspondance, ait souvent ressemblé à une cacophonie. La CGT remercie les électeurs qui par leur vote ont montré qu'ils partageaient les mêmes valeurs de proximité, d'efficacité, de solidarité et de démocratie. Si ce vote confirme la CGT comme 1^{ère} organisation, il traduit, aussi, l'exigence des salariés d'avoir une CGT, plus et mieux, à leur écoute, dans toute leur diversité, afin d'être porteuse de toutes les attentes de chacune et de chacun. La CGT s'engage à œuvrer à vos côtés, pour construire, ensemble, le syndicat qui répond à votre attente.



Branche Poste

Baisse de livret A : mauvais coup porté à l'épargne des Français

La baisse du taux de rémunération du livret A, de 4% à 2,5%, sera appliquée le 1 février 2009.

La CGT de la Caisse des dépôts a dénoncé ce mauvais coût porté au 46 millions de français qui épargnent une partie des revenus de leur travail. Une fois encore, le gouvernement privilégie l'intérêt des banques en constituant une ressource de revenu moins chère pour elles.

Cette baisse importante du taux de rémunération risque de se traduire en plus par une baisse de la collecte et donc des ressources disponibles pour le financement du logement social. C'est surtout une manière pour les banques de proposer un produit d'appel qui va vite se transformer en produit spéculatif. Voilà comment on passe du statut d'épargnant au statut d'actionnaire !

Grève le 29 janvier : les commerciaux de La Poste aussi !

A La Poste, les directions saisissent les prétextes de la crise et de la concurrence pour programmer de nouvelles aggravations des conditions de travail. Sous le slogan d'une modernisation qui démantèle le service public, les réorganisations n'ont pour objectif que de supprimer chaque année plus de masse salariale !

Des professionnels engagés et performants. Quel gâchis ! En ce début d'année, les objectifs surdimensionnés sont décidés unilatéralement afin de pouvoir diminuer le commissionnement de chacun. En guise d'accompagnement, la communication est là pour séduire et flatter, pour faire adhérer de plein gré et avec bonheur. Surviennent ensuite les humiliations, les abus, les horaires à 130% avec coups de bâton en prime. La journée du 29 janvier s'annonce comme une journée de grande ampleur où les commerciaux de La Poste seront là. La Fédération des Activités Postales et Télécommunications CGT a déposé un préavis national de grève spécial commerciaux. Malgré la pression, bravo à ceux qui feront grève : ils ne seront pas seuls !

Branche Télécoms

Pour un salaire revalorisé et sécurisé

A l'heure des négociations salariales dans les entreprises télécoms le plafond de la Sécu a été augmenté de plus de 3%, passant de 2 773 € brut mensuel (33 276 € brut annuel) à 2 859 € brut mensuel (34 308 € brut annuel).

C'est à partir de ce seuil que les cadres contractuels cotisent à leur caisse de retraite cadre.

Aujourd'hui, force est de constater que beaucoup de cadres sont rémunérés en dessous de ce seuil, comme le montre le rapport de la branche des télécoms qui indique que la moyenne des salaires minima réels d'entreprise des cadres du groupe E est de 30 919 € brut mensuels.

La politique d'individualisation des salaires, avec depuis plusieurs années l'absence de mesures générales, n'est pas étrangère à cette situation qui a pour conséquence de tirer les salaires de tous les cadres vers le bas.

Il est urgent d'obtenir une revalorisation générale du niveau des salaires et d'autre part qu'au titre de 2009 les négociation aboutissent sur plus de 3% en mesure générale.

Mobile : un réseau parallèle en plus ?

Une quatrième licence 3G, encore plus d'antennes pour sauver les capitalistes en déroute ?

Alors que le marché du mobile commence à saturer, le gouvernement, après moult tergiversations, a décidé de mettre aux enchères une licence mobile divisée en trois lots : une pour le nouvel entrant (probablement Free) et deux autres que vont se partager Orange, Bouygues et SFR.

Pour la CGT, une maîtrise publique des réseaux mobiles et fixes est indispensable pour garantir une mutualisation des infrastructures et des équipements, et investir de manière plus productive pour répondre aux besoins des populations.

Cette nouvelle décision, demandée par l'ARCEP, ne va décidément pas dans le sens de la construction d'un réseau adapté aux exigences des citoyens.

FLASH CADRES

Union Fédérale



FLASH CADRES

Échos

Hôpital : plus de moyens, plus de démocratie

Début 2009, le projet de Loi « Hôpital, santé, patients, territoires » devrait être examiné par les parlementaires.

2,6 millions de Français ont des difficultés à avoir accès à un médecin.

En 20 ans, en dépit des multiples réformes, le système de santé s'est considérablement affaibli, avec des hôpitaux en fort déficit, une pénurie de personnels qualifiés, une contribution croissante des assurés sociaux, la fermeture de services de proximité...

Pour la CGT, il y a urgence de remettre le patient au cœur du système, avec l'objectif de promouvoir l'accès aux soins de qualité pour tous. L'importance cruciale de la prévention et de la santé au travail doit aussi s'inscrire dans les objectifs prioritaires.

C'est bien la réponse aux besoins de santé qui doit guider les réformes et non des objectifs comptables.

Emploi

Nouvelle convention chômage : la caricature n'est pas loin

En effet, la convention UNEDIC présente de sacrés défauts.

Cet accord est ultra-minoritaire puisque, pour les salariés, seule la CFDT l'a signé, et avec de sérieuses réserves. Loin de favoriser une mise à plat salubre du système d'assurance chômage, les négociations, grâce au patronat enfoncent le clou : réduction des droits de centaines de milliers de précaires ; baisse des cotisations ; 48% seulement de privés d'emplois indemnisés ; potentiellement, un million de personnes peuvent voir leurs droits réduits ; rien pour les moins de 25 ans en recherche d'emploi, etc. Brochant sur le tout, une crise qui est devant nous. L'accord serait ultra-minoritaire, une renégociation avec un meilleur contenu est donc envisageable, surtout avec un 29 janvier réussi.

Les chiffres d'intentions d'embauche en berne

Selon des chiffres récemment publiés par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos), le recul des intentions d'embauches en CDI ou CDD de plus d'un mois s'est amplifié au quatrième trimestre (- 2,5%) comparé aux trois mois précédents. Au total, d'octobre à décembre, les Urssaf ont enregistré 4,47 millions intentions d'embauche (de plus et de moins d'un mois, CDI et CDD, hors intérim), soit une baisse de 2,5% sur un an. A noter que plus de la moitié de ces intentions d'embauches étaient des CDD de moins d'un mois (2,57 millions). Les intentions d'embauches de plus d'un mois portaient plus sur des CDD (976 000) que sur des CDI (930 000). Face à cette situation la CGT propose de conditionner les aides publiques à des mesures de soutien à l'emploi autour de sa proposition de Sécurité sociale professionnelle.

International

Aide syndicale pour Gaza

La crise humanitaire à Gaza est aujourd'hui extrêmement grave. Il y a un besoin urgent d'aide internationale.

Avec la Confédération syndicale internationale et, en coopération avec la PGFTU (Palestine), la GFJTU (Jordanie) et la Fédération internationale des ouvriers des transports (ITF), un mécanisme a été mis en place pour garantir à la population de Gaza dans le besoin, la livraison d'aide humanitaire, y compris du matériel médical et des denrées de première nécessité.

La CGT, avec l'Avenir Social entend participer à cet appel. Elle compte sur une réaction rapide et massive à cet appel à la solidarité.

Adressez vos dons par chèque à l'ordre de : « l'Avenir social – solidarité Gaza » 263, rue de Paris – Case 419 – 93514 Montreuil Cedex

(75% de votre don sont déductibles des impôts un reçu vous sera adressé).

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr

Échos

Un juge en moins, une injustice en plus

« Régression majeure pour les libertés individuelles » commente l'Union Syndicale des Magistrats (bien à droite) après l'annonce de N. Sarkozy de supprimer le juge d'instruction. « L'instruction est menée par un magistrat indépendant qui n'a de comptes à rendre à personne » rappelle le Président de la commission Outreau. Le premier risque de cette réforme est un parquet aux ordres du Gouvernement. Déjà, une réforme avait limité le nombre d'enquêtes confiées aux juges d'instruction. Le deuxième, c'est de voir, comme aux Etats-Unis, le plaignant être obligé de financer les investigations favorables à sa plainte en justice. Bref, qui dit coût supplémentaire, dit risque plus grand d'une justice à deux vitesses selon les possibilités financières du citoyen.

Jeunes

Et si la jeunesse nous montrait l'exemple...

L'automne a été marqué par de fortes mobilisations lycéennes, dans tout le pays, pour s'opposer à la réforme Darcos et aux coupes sombres dans l'Éducation Nationale qu'elle veut mettre en place.

La situation des jeunes, leur avenir incertain (fort taux de chômage), attisée par la crise économique, crée un malaise dans cette population, que les nominations de deux hauts responsables par l'Élysée ne peuvent calmer. Le Président de la République tente de reprendre la main dans les médias et auprès de l'opinion, mais les causes du malaise n'ont pas disparu. Le 29 janvier, une grève inter-professionnelle se prépare, et la jeunesse, qui est l'avenir, y a toute sa place. Rappelons-nous la victoire contre le CPE...

Jeunesse et monde du travail, même combat !

Avec l'exemple de la révolte des jeunes diplômés grecs à 600 €/mois, on constate que la surexploitation de la jeunesse qualifiée va bon train en Europe.

Les lycéens viennent de faire reculer Darcos sur la réforme du lycée et les élèves d'IUT manifestent pour l'avenir de leur formation. Face à la crise qui persiste, avec les hécatombes d'emplois et les mesures de régression sociale qui s'annoncent, il nous appartient d'anticiper pour offrir et bâtir avec les jeunes diplômés précaires et les chômeurs, des formes d'organisation appropriées aux expressions de mécontentement et de colère qui sont devant nous.

La journée d'action unitaire, de grève et de manifestations du 29 janvier 2009 sera un premier coup de semonce porteur de revendications sociales anticrise.

Égalité

Égalité professionnelle, une bataille à gagner

Les inégalités F/H sont de plus en plus importantes quand on grimpe dans la hiérarchie.

La CGT fait des propositions et demande l'application des mesures contenues dans les accords qu'elle a signé, tout en considérant que ces accords ne vont pas assez loin. Concernant les propositions phares de la CGT : mise en place d'une enveloppe spécifique lors des négociations salariales pour rattraper les inégalités salariales; remise en place d'augmentation générales pour les cadres et non individualisées ; organisation du travail qui autorise l'équilibre vie privée et vie professionnelle; mettre fin aux heures supplémentaires gratuites et maintenir les RTT; meilleur accès aux postes à responsabilités respect du temps partiels choisi même pour les cadres sup...